



Administration régionale Baie-James

GUIDE DES NORMES GRAPHIQUES

(MISE À JOUR 2022-09)

UTILISATIONS DU LOGO

UTILISATIONS PERMISES

Utiliser les logos officiels au format .png (couleur, noir et blanc).



La version couleur doit être utilisée SEULEMENT sur un fond blanc ou gris très pâle. En cas de doute, utiliser une version monochrome.



Sur fond de couleur unie, photos et dégradés, les logos monochromes doivent être utilisés.



Les marges de sécurité doivent être respectées et sont incluses dans le fichier .png fourni.



UTILISATIONS DU LOGO

UTILISATIONS INTERDITES

Ne pas ajouter un rectangle autour ou sous le logo. Utiliser seulement les fichiers .png avec fonds transparents.



Ne pas ajouter de contour ni d'effet.



Ne pas modifier la police d'écriture (typographie).



Ne pas modifier les couleurs.



Ne pas déformer ni altérer les proportions.





Il est important de libérer un espace suffisant autour du logo pour qu'il soit bien visible. Une distance correspondant à la largeur de la barre du « J » est exigée. L'intérieur de la zone à l'intérieure du rectangle noir doit rester vide.





Administration régionale Baie-James